

BULLETIN MUNICIPAL

Cussey sur l'Ognon



Chèr(e)s Cusseyloises et Cusseylois,

En cette nouvelle année, c'est pour nous l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Tout d'abord, des travaux importants ont été réalisés sur notre commune comme la sécurisation de la RD1, la réfection de la rue de Bussières, les travaux d'agrandissement de la station d'épuration, l'aménagement extérieur de notre mairie ainsi que la réfection des sanitaires de l'école primaire. Vous trouverez dans ce bulletin le détail de ces travaux.

Ensuite, vous avez également pu voir apparaître des décorations de Noël à plusieurs endroits de notre village. Cette belle initiative a mobilisé petits et grands. Elle constitue une belle illustration de cohésion sociale entre générations. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui y ont participé.

Dans ce même esprit, le conseil municipal s'est engagé sur un projet d'espace intergénérationnel propice aux rencontres au travers d'aménagements et d'aires de jeux adaptés à tous.

L'année 2020 est une année importante avec les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. Vous trouverez les modalités dans l'article dédié.

En attendant, je vous donne rendez-vous le vendredi 10 janvier 2020 à 19 heures en salle de convivialité pour les traditionnels vœux du Maire.

Je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; qu'elle vous apporte santé et sérénité ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères.

Jean-François MENESTRIER
Maire de Cussey sur l'Ognon

A vos agendas

- ❖ Vendredi 10 janvier : Vœux du Maire
- ❖ Vendredi 17 janvier : Don du Sang
- ❖ Samedi 8 février : Fondue du Comité des fêtes
- ❖ Samedi 7 mars : Tarot Ensemble à Cussey
- ❖ Samedi 14 mars : Repas ACCA (Chasse)
- ❖ Samedi 21 mars : Carnaval des petits Bouts d'Ficelle

Recensement

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, de décider des équipements collectifs et de définir le nombre d'élus au conseil municipal.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, ce recensement a lieu tous les 5 ans. Cette année, celui-ci se déroulera à Cussey du **16 janvier au 15 février 2020**.

Sont concernées toutes les personnes en vie au 16 janvier (date de référence) à 00h00.

Le recensement est organisé par l'INSEE, en coordination avec la Mairie qui a nommé Mme Danielle ALLIOT et Mme Josette LENFANT en tant qu'agents recenseurs.

Vous serez avertis de leur passage par un courrier dans votre boîte aux lettres.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi de 13H30 à 19H00

Mercredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00

Vendredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00

03.81.57.78.62 – mairiedecusseysurlognon@orange.fr

Site Internet : www.mairie-cussey.fr



Conseil Municipal du 27 août 2019

1. Vote pour le projet d'étude concernant la réfection des terrains de tennis
2. Vote pour le devis de la société FCA concernant le nettoyage de la cuve à fioul du presbytère
3. Vote pour la proposition sur le choix des entreprises pour les travaux des sanitaires de l'école primaire
4. Vote pour la demande d'autorisation pour l'implantation d'une cabane de chasse rue de Sauvagny
5. Vote pour la participation financière à la rénovation du monument aux morts situé dans le cimetière
6. Vote pour la pose de deux panneaux de signalisation pour les priorités à droite
7. Vote pour le devis concernant l'achat d'un siège ergonomique pour l'Atsem à l'école maternelle

Conseil Municipal du 24 Septembre 2019

1. Report de la décision pour l'installation d'un visiophone à l'école primaire et maternelle (attente autre devis)
2. Vote ajourné pour la prise d'un arrêté de péril imminent pour la propriété CHARANSOL. Décision d'envoyer un courrier en recommandé aux propriétaires
3. Vote pour la modification du budget communal suite à dissolution Communauté de Commune de la Dame Blanche
4. Vote pour la proposition d'indemnité de conseil du percepteur pour l'exercice 2019
5. Vote pour la proposition d'AD@T pour la sauvegarde de données du logiciel de mairie E-MAGNUS

Conseil Municipal du 05 Novembre 2019

1. Vote pour la mise en péril imminent de la propriété CHARANSOL. Le tribunal administratif doit nommer un expert pour évaluer les risques liés à l'habitation. Sans arrêté de mise en péril imminent, la responsabilité du Maire peut être engagée en cas d'incident
2. Vote pour la mise en place d'un moyen permettant aux usagers de la commune de payer en ligne toutes les factures en lien avec la commune
3. Vote pour les modalités et le résultat définitif du calcul des charges suite au transfert des compétences à Grand Besançon Métropole en 2019
4. Vote pour retenir le Traiteur Cottin pour le repas des aînés
5. Vote pour le passage à 66 ans de l'âge des bénéficiaires au repas des aînés (capacité de la salle de convivialité...)
6. Vote pour accorder à un prestataire de FREE la réalisation des travaux de raccordement à la 4G rue de Sauvagny
7. Vote pour la candidature de Mme Lenfant comme agent recenseur
8. Vote pour la proposition d'indemnisation des agents recenseurs
9. Vote pour la mise à disposition gracieuse de la Salle Roland Boisson pour l'association de Judo
10. Vote pour participation de la commune à la mutuelle et prévoyance santé du personnel de la commune
11. Vote pour autoriser la commune à réaliser un espace intergénérationnel
12. Vote pour valider le projet d'acquisition proposé pour la maison Mourey

Conseil Municipal du 10 décembre 2019

1. Vote pour le passage de la rue des Marronniers en sens unique
2. Approbation du devis de l'entreprise PAYOT pour le gainage de la cheminée du presbytère
3. Vote pour l'installation d'un filtre à fioul dans la cuve du presbytère
4. Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement
5. Vote pour l'achat d'un sèche main électrique pour les sanitaires de l'école primaire
6. Vote pour l'allongement de la tranchée rue de Sauvagny pour raccordement Free
7. Accord pour la contribution de la commune au maintien en hors gel du rez-de-chaussée du Presbytère
8. Approbation du reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) à la commune
9. Vote pour la convention annuelle concernant la mise à disposition du terrain pour le rucher
10. Vote pour autoriser le Maire à signer l'acte authentique de vente de la maison Mourey

Travaux

L'année 2019 a vu la concrétisation de trois chantiers importants visant à améliorer notre cadre de vie et faciliter nos déplacements.

❖ Tout d'abord, **l'aménagement extérieur de la nouvelle mairie**

Cela a consisté, après la phase de terrassement, à édifier un mur de soutènement en périphérie de l'extension du bâtiment. Puis après comblement et compactage, la mise en place d'un béton désactivé a assuré la finition. Ce mur a été complété par la pose d'un garde-corps.

Une quinzaine de places de parking en enrobé a été créée dont une avec accès PMR devant la Mairie.

A ce stade, il reste à effectuer les marquages au sol puis des plantations à l'angle ouest et la pose de candélabres.

❖ **Travaux de voiries**

Création d'un trottoir sur la RD1 entre les ponts du canal et de l'Ognon : Cette sécurisation entre Cussey et Etuz favorise la liaison en mode doux entre les deux communes.

Ces travaux ont été co-financés par la commune et Grand Besançon Métropole. Les platanes centenaires n'ont pas été impactés par ces travaux. Un éclairage provisoire a été mis en place et sera remplacé définitivement au printemps.

Remise à neuf de la rue de Bussières : un bi-couche a été réalisé et sera complété par la réfection de l'éclairage public de cette rue au printemps. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du programme GER (Gros Entretien Renouvellement) de Grand Besançon Métropole.

❖ **Réfection des sanitaires de l'école**

Ces travaux, en projet depuis plusieurs années, seront achevés en ce début d'année avec la pose des carrelages muraux, des sols et de la mise en place des équipements sanitaires. Les enfants en concertation avec leurs enseignants ont participé au choix des couleurs des futurs locaux.

Pour 2020, suite à l'agrandissement de la station d'épuration, les travaux de raccordements seront réalisés et impacteront la circulation rue du Moulin et rue Derrière la Ville.



Espace Intergénérationnel



L'étude de faisabilité et d'avant-projet a été confiée à BEJ (bureau d'études à Saône) qui a présenté un projet répondant aux critères définis et aux attentes des enfants. En effet, le choix des équipements a été fait par les élèves des écoles, suite à un travail d'étude et de concertation mené par l'ensemble des enseignants et des élus de la commune.

Cet espace comprendra :

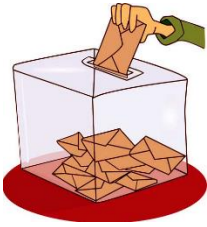
- Une aire de jeux entièrement clôturée et sécurisée accessible aux enfants de 2 à 8 ans disposant d'une structure de jeux, d'un jeu à bascule, d'un jeu à ressort, d'un jeu de rotation et d'une balançoire double ;
- Un City Stade ouvert à tous et pourvu de tous les équipements nécessaires au développement d'activités physiques et sportives en milieu scolaire et aux activités de loisirs extra-scolaires (buts, paniers de basket, filet de volley, piste d'athlétisme...) ;
- Un boulodrome borduré permettant le rapprochement intergénérationnel ;
- Des activités grand public telles qu'un pyracord, un baby-foot, une table de ping-pong, une balançoire...
- Un labyrinthe végétal.

Ce lieu sera sécurisé, aux normes PMR, respectueux de l'environnement existant et entièrement piétonnier (des racks à vélo sont prévus et tout véhicule à moteur interdit).

Un chemin connectant toutes les zones de loisirs et les établissements scolaires sera jalonné de bancs, poubelles et de végétation diverse, notamment d'arbres fruitiers répondant aux critères du plan de sauvegarde des variétés anciennes de notre région. Une petite place de village servira de lieu de rencontre entre les habitants, toutes générations confondues, permettant la redynamisation de notre village et de créer un nouveau lieu de vie.

Ce projet ambitieux est éligible à l'attribution de nombreuses et substantielles subventions. Les dossiers motivés ont été envoyés aux différents financeurs.

Elections Municipales



Prochaines élections municipales : les 15 et 22 mars 2020

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette inscription peut être réalisée jusqu'au 7 février 2020.

❖ Vérification de l'inscription sur liste électorale de la commune

Le Ministère de l'Intérieur a mis en place un service en ligne afin de vérifier si vous figurez sur la liste électorale de la commune. Vous pouvez consulter le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

❖ Inscription automatique

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant la date des élections et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans dans la commune où ils souhaitent voter. En cas de déménagement entre le recensement et l'âge de 18 ans, une inscription sur les listes électorales est nécessaire.

❖ Comment s'inscrire ?

En ligne sur le site : www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « élections » ou en Mairie

❖ Documents à produire pour s'inscrire :

Un justificatif d'identité + un justificatif de domicile + le formulaire Cerfa n°12669*02 complété

❖ Documents à présenter pour voter :

Notre commune comptant plus de 1000 habitants, une pièce d'identité doit impérativement être présentée pour pouvoir voter.

Informations diverses

❖ Facteur

Fabrice nous quitte ; Bienvenue à Cédric que nous aurons l'occasion de vous présenter à la cérémonie des vœux.

❖ Vente Maison Mourey

Suite à l'appel à candidature pour l'acquisition de la Maison Mourey, la vente est accordée à Madame MESSELOT pour création d'un garage attenant à sa propriété actuelle.

❖ Location de l'ancienne Mairie à l'Association de Formation à la Comptabilité et à la Gestion du Doubs

Depuis septembre, les anciens locaux de la mairie sont loués par cette association. Deux personnes y tiennent une permanence et organisent régulièrement des sessions de formation à destination des agriculteurs et des indépendants.

❖ PLU

Une réunion publique en Mairie a eu lieu le 18 novembre pour information aux habitants.

Dans un premier temps, le Conseil Communautaire arrêtera le PLU. Ensuite, une enquête publique sera diligentée avant application définitive.

❖ Rénovation monument de la guerre de 1870 au cimetière

Sous l'impulsion du Souvenir Français et avec la participation financière des communes de Cussey et Etuz, le monument aux morts de la guerre de 1870 situé dans le cimetière de notre village a été rénové. A l'occasion du 150^{ème} anniversaire de cette guerre, nous envisageons d'organiser conjointement une commémoration à l'automne.



Retour en images : Décorations de Noël du village



Et toi ?
Tu aimes découper, coller, peindre ?
Alors viens nous rejoindre pour créer ensemble des décorations de Noël pour notre village

ATELIER CRÉATIF DECOS DE NOEL

Atelier gratuit pour petits et grands
(Les enfants de -10 ans doivent être accompagnés d'un adulte)

Samedi 9 novembre à 14h30
Salle paroissiale (à côté de l'église)

Nous vous attendons nombreux !

Commune de Cussey sur l'Ognon

Suite à une réunion avec les conseillers municipaux et les associations du village, il a été décidé d'organiser des ateliers avec les enfants pour décorer les rues de notre village et confectionner la décoration de la salle et de la table pour le repas des aînés. C'est ainsi que vous avez pu voir apparaître, aux entrées de notre village et sur le parvis de l'école, des Pères Noël, bonhommes de neige, bonhommes pain d'épices et rennes...

2^{ème} ATELIER CRÉATIF DÉCORATIONS DE NOËL

Vous avez bien travaillé les enfants, mieux que les lutins du Père Noël !
Mais ce n'est pas terminé !
Rendez-vous samedi 23 novembre à 15h00 salle communale (vers l'église)

L'atelier sera suivi d'un goûter !

Atelier gratuit pour petits et grands
(Les enfants de -10 ans doivent être accompagnés d'un adulte)

Commune de Cussey sur l'Ognon



Un grand merci :

- ✓ à tous les enfants, parents, grands-parents qui ont participé à l'aventure
- ✓ à Etuz Cussey Judo pour les magnifiques rennes en bas du village
- ✓ à Familles Rurales pour la décoration du parvis et de la salle de convivialité
- ✓ aux Navois de l'Ognon grâce à leur Présidente et leur Trésorière
- ✓ aux mamans et papas de Bouts d'Ficelles qui nous ont aidés
- ✓ à Dominique et François, nos employés communaux pour la logistique
- ✓ aux habitants et conseillers municipaux pour la mise en place





Beau travail les enfants !
Rendez-vous l'année prochaine !



Repas des aînés



Le Samedi 14 décembre, nos aînés ont pu déguster le traditionnel repas de fin d'année concocté cette année par la Maison Cottin d'Emagny. Ils ont beaucoup apprécié le travail de décoration de table et de salle réalisé par les enfants ainsi que le sourire et l'attention des jeunes du village qui ont participé au service.

Cette journée restera pour tous un beau moment de partage !

